



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 15 mai 2017
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

Préavis N° 05/2017

<p style="text-align: center;">DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ÉTUDE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA GRANDE SALLE</p>

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Par ce préavis, la Municipalité vous demande un crédit d'étude, de CHF 115'000.- pour l'assainissement de la grande salle dans le but de pouvoir vous présenter une demande de crédit de construction sur la base d'un appel d'offres.

2. CONTEXTE

En 2011 et 2013, votre conseil nous avait accordé des crédits d'étude pour la réfection de la grande salle. Ce projet prévoyait une réfection complète du bâtiment avec, notamment l'intégration de salles de classes et d'un réfectoire.

Malheureusement, au vu des importants engagements financiers consentis ces dernières années, notre autorité a été contrainte de revoir son projet à la baisse.

Le préavis qui vous est soumis ce jour ne concerne plus qu'un assainissement du bâtiment existant.

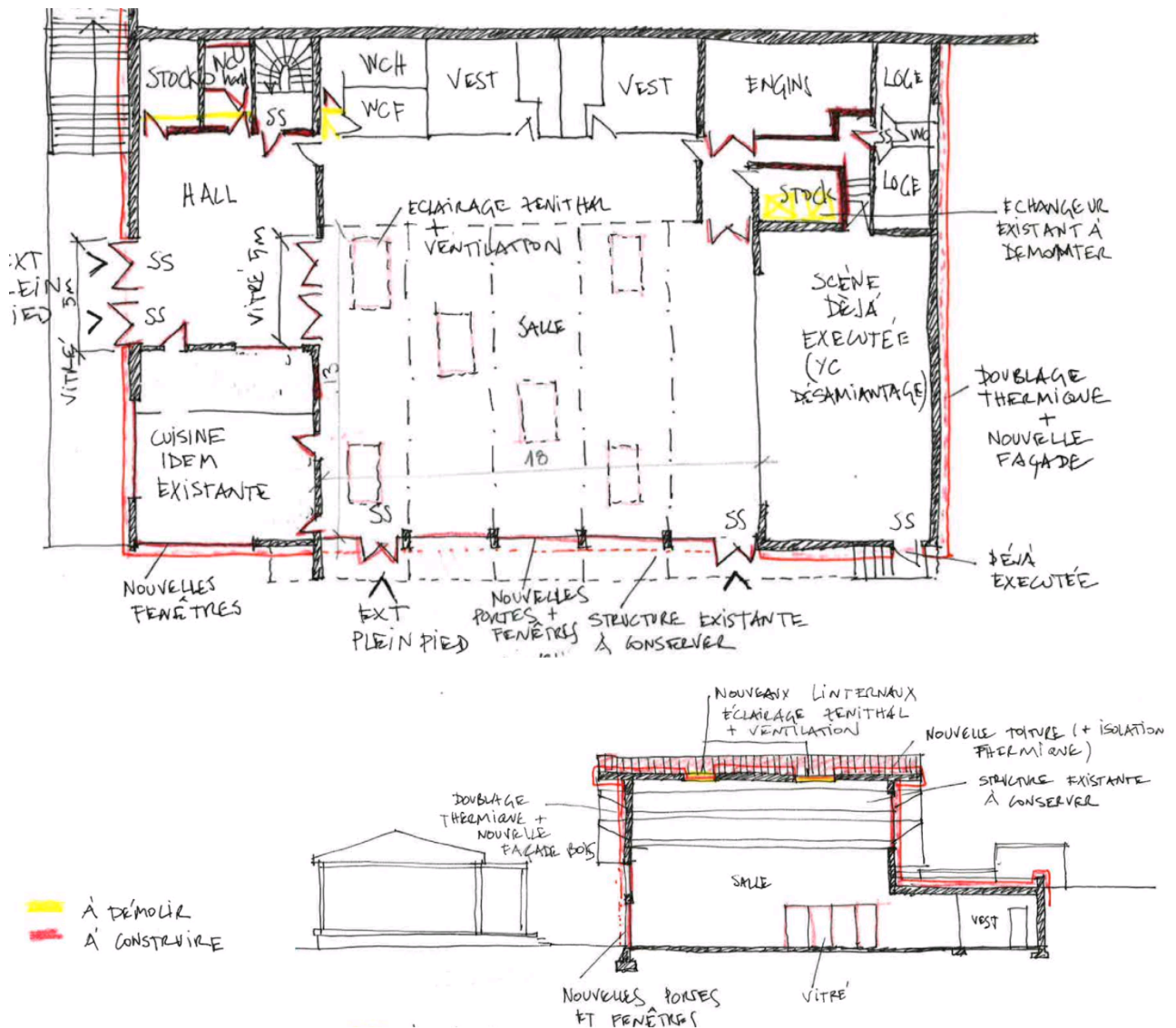
3. LE PROJET

Comme mentionné ci-dessus, le but de l'étude est de pouvoir assainir la grande salle, en l'isolant et en procédant à des travaux d'étanchéité sur l'enveloppe du bâtiment. Quelques petites modifications intérieures vont également être réalisées par exemple l'adaptation des W.-C. pour l'accès des personnes handicapées et l'amélioration de l'acoustique du hall.

Enfin, il sera nécessaire de procéder à un assainissement au niveau de l'amiante.

Un mandat d'étude a été confié au bureau d'architecture CCHE, ces derniers s'étant chargés du projet en 2011 et de la réfection de la scène. Pour ce faire, ils ont déjà contacté plusieurs bureaux spécialisés, notamment pour les questions d'énergie et de protection incendie. Il est à relever qu'un grand travail avait été effectué par ledit bureau dans le cadre de leur premier mandat et que, dès lors, ceux-ci ont décidé de ne pas facturer les frais d'avant-projet.

Croquis d'intentions :



La phase d'étude comprend l'ensemble des prestations jusqu'à la préparation du dossier d'enquête publique, notamment l'établissement du devis estimatif.

Si le projet doit être préparé par un architecte, il a été décidé que la direction des travaux sera confiée à une entreprise locale.

4. DEVIS

Le devis se présente comme suit :

Architecte :	CHF 75'730.- HT
Ingénieur thermicien :	CHF 10'240.- HT
Ingénieur sécurité incendie :	CHF 10'950.- HT
Préparation de la direction des travaux	<u>CHF 8'000.- HT</u>
TOTAL HT	CHF 104'920.-
TVA 8%	CHF 8'394.-
Arrondi	<u>CHF 1'686.-</u>
TOTAL TTC	<u>CHF 115'000.-</u>

5. FINANCEMENT

Aucun emprunt n'est nécessaire, le montant de CHF 115'000.- sera financé au moyen des liquidités communale par un prélèvement sur le fonds de réserve 9282.04 « Provision fonds d'investissements futurs ».

La municipalité vous propose d'amortir cet investissement en une fois sur le compte 3505.3320 « Grande salle - Amortissement extraordinaire ».

6. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 20 juin 2017

- Vu** le préavis N° 05/2017
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à mandater le bureau CCHE pour réaliser une étude d'assainissement de la grande salle
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 115'000.-
- **De financer** ce montant par la trésorerie courante
- **D'autoriser**, pour ce faire, un prélèvement sur le fonds de réserve 9282.04 « Provision fonds d'investissements futurs »

-
- **D'amortir** cet investissement en une fois sur le compte 3505.3320 « Grande salle - Amortissement extraordinaire »

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 15 mai 2017 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 20 juin 2017.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

 * DE ROUGEMONT *

André Reichenbach Janick Lenoir

Déléguée municipale :

- Mme Annie Schwitzguebel